ACADÉMIE

**DE LYON** 

Liberté Égalité Fraternité



## Annexe 2\_1: PLANNING QUOTITÉ TRAVAIL 50% - 75 % - 80% - 80.55 % - Année scolaire 2022-2023

À transmettre obligatoirement à l'inspecteur(trice) de votre circonscription

Date limite de retour : VENDREDI 05 IUILLET 2022

NOM:			Prénom:			
Adresse personnelle : _						
E-mail académique :			@ac-lyon.fr	Tel:		
Nommé(e):	□ à titre définitif		□ à titre provisoire	□ sans poste		
Sur poste :	□ non fractionné		□ fractionné			
Fonctions exercées:	□ adjoint		□ directeur	□ Titulaire remplaçant		
	□ autre:					
Ecole (nom et RNE):_						
Circonscription:						
Niveau de la classe :	□PS□	MS □ GS □ G	CP □ CE1 □ CE2	□ CM1 □ CM2		
Quotité de servi	ce:	□ 80.55%	□ 80%	□ 75% nements complémentaire	□ 50%	
				concernant PE nommé sur poste fractionné		
Jours travaillés	Code	Heures	NOM DE L'ÉCOLE	NOM + Prénom du titulaire ou TR ZDA		
	Rythme <sup>(1)</sup>	journalières <sup>(3)</sup>	+ COMMUNE	du titulaire	e ou ik ZDA	
□ Lundi						
□ Mardi						
□ Mercredi <sup>(2)</sup>						
⊔ Jeudi 						
	DE L'ENSEIGN/	ANT	INSPECTEUR(	(TRICE) DE LA CIRCONSC	RIPTION	
□ Jeudi □ Vendredi □ ENGAGEMENT			INSPECTEUR(  □ Avis favorable	,	RIPTION	
□ Vendredi  ENGAGEMENT				· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	CRIPTION	

<sup>(1)</sup> Cf. Annexe 4 (Liste des rythmes) + Annexe 5 (aide au calcul)

<sup>(2)</sup> Pour les PE travaillant les mercredis, transmettre obligatoirement l'Annexe 2\_2